

Communiqué de presse



Le 26 juin 2025

Inauguration du pôle d'échanges multimodal et des aménagements du quartier de la gare de Bernay

Jeudi 26 juin 2025, Charles Giusti, Préfet de l'Eure, Hervé Morin, Président de la Région Normandie, Thomas Elexhauser, Conseiller départemental de l'Eure, Marie-Lyne Vagner, Maire de Bernay et Nicolas Gravelle, Président de l'Intercom Bernay Terres de Normandie ont visité et inauguré les aménagements du pôle d'échanges multimodal et du quartier de la gare de Bernay.

Le pôle d'échanges multimodal de la gare de Bernay

Les travaux réalisés ont permis :

- La création d'un parvis pour la gare, l'aménagement d'un passage sous voie avec deux rampes accessibles aux personnes à mobilité réduite, la création d'un parvis sud sécurisé, l'aménagement d'une piste cyclable menant au parking vélos existant, un emplacement dépose-minute/taxi sur le parvis, et un stationnement vélo sécurisé ;
- Le renforcement de la sécurité et l'accessibilité du parking paysager, l'intégration du parking dans le tissu urbain du quartier de la gare ;
- Le réaménagement des arrêts de bus sur la chaussée principale ;
- L'aménagement de trois places de stationnement dédiées aux bus et autocars ;
- Le réaménagement et la sécurisation des flux et franchissements piétons ;
- La création d'un abri vélos sécurisé.

Les travaux du pôle d'échanges multimodal de la gare de Bernay ont coûté 4,36 millions d'euros dont :

- 1,6 million € de la Commune de Bernay en lien avec Intercom Bernay Terre de Normandie,
- 1,5 million € de la Région Normandie,
- 900 000 € de l'État,
- 262 000 € de l'Agence de l'eau Seine-Normandie,
- 67 000 € du Conseil départemental de l'Eure.

La requalification du quartier de la gare – phase 1 : Place de Verdun (contrat de territoire 2017-2022)

Pour mémoire, le projet d'aménagement de la place de Verdun fait partie intégrante du réaménagement du quartier de la gare. L'aménagement datait des années 1970 et n'était plus approprié aux usages actuels, d'autant plus que désormais, une grande partie du trafic poids-lourds n'emprunte plus le centre-ville mais la déviation. Par ailleurs, la place Verdun constituait un carrefour peu sécurisé pour les piétons et les cyclistes et donc peu propice au développement de la mobilité douce.

Les travaux ont permis de :

- Transformer le carrefour en un espace paysager et qualitatif,

- Valoriser les abords de la gare SNCF afin d'accroître l'attractivité de cette entrée de ville et en faire un lieu de vie, d'attente et de repos,
- Traiter rigoureusement la traversée des piétons en tout point,
- Intégrer les enjeux écologiques en privilégiant des aménagements respectueux de l'environnement,
- Conserver des places de stationnement (notamment bus scolaires).

Le montant des travaux s'élève à 1,6 million €.

Etat DSIL : 0,665 million €

Région : 0,33 million €

Autofinancement : 0,6 million €

Par ailleurs, en mars 2025, la Région Normandie, le Département de l'Eure et la Communauté de communes Intercom Bernay Terres de Normandie ont signé un nouveau contrat de territoire pour la période 2023-2027.

D'un montant total de plus de 34 millions d'euros, ce contrat porte sur 9 projets, dont 5 sont aujourd'hui soutenus par la Région Normandie, à hauteur de plus de 3,90 millions d'euros. Le Département de l'Eure, quant à lui, contribue au contrat de territoire à hauteur de plus de 3,52 millions d'euros.

Fréquentation de la gare de Bernay

La gare de Bernay connaît une fréquentation croissante. Depuis 2019 le nombre de voyageurs a augmenté de 29 % : en 2019 : 477 300 voyageurs, en 2023 : 616 300 voyageurs. La gare de Bernay est située sur les axes Paris <> Cherbourg et Caen <> Rouen. L'offre ferroviaire régionale depuis Bernay :

- vers Rouen : 10A/10R
- vers Caen : 19A/18R
- vers Paris : 11A/12R

Inscrite au Schéma Directeur d'Accessibilité Normand, la Région a investi 5,7 millions d'euros depuis 2018 pour moderniser et rendre accessible la gare de Bernay, son bâtiment voyageurs, ses quais et son pôle d'échanges multimodal (PEM).

Contact presse :

Emmanuelle Tirilly – tel : 02 31 06 98 85 - emmanuelle.tirilly@normandie.fr